

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 AVRIL 2016

Délibération n° D-2016-117

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/03/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 11/04/2016

Port-Boinot - Démolition de plusieurs bâtiments - Approbation
des marchés de travaux

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Elodie TRUONG

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER

Excusés :

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Patrimoine et Moyens

**Port-Boinot - Démolition de plusieurs bâtiments -
Approbation des marchés de travaux**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le site emblématique « Port-Boinot », situé 41, boulevard Main, fait actuellement l'objet d'une réflexion urbaine, architecturale et paysagère en vue d'une opération d'aménagement. Celle-ci devrait permettre notamment l'essor du projet de mise en tourisme fluviale de la Sèvre niortaise.

Afin de répondre à ce projet, la Ville de Niort, par délibération en date du 12 octobre 2015, a lancé un concours de maîtrise d'œuvre.

Au préalable, il convient de procéder à la dépollution et déconstruction des installations présentes sur le site.

Pour ce faire, par délibération du 18 décembre 2015, le Conseil municipal a autorisé le dépôt du permis de démolir pour certaines des constructions du site.

Une consultation a été lancée début 2016, pour un chantier programmé de mi-2016 à 2017.

Le marché est composé de deux lots, d'une tranche ferme et de cinq tranches conditionnelles.

La tranche ferme concerne les installations suivantes :

- bassins de décantation ;
- extrémité ouest du bâtiment atelier ;
- extrémité sud de la maison patronale ;
- hangar contigu au séchoir ;
- hangars ;
- conciergerie ;

La tranche conditionnelle n°1 concerne les entrepôts.

La tranche conditionnelle n°2 (lot 1) concerne le retrait des canalisations eaux usées et des eaux pluviales non amiantées dans les bâtiments et hangars et des plaques en fibrociment dans les bassins de décantation.

La tranche conditionnelle n°3 (lot 2) concerne le désamiantage et l'évacuation des canalisations eaux usées et eaux pluviales dans les bâtiments et hangars et des plaques en fibrociment dans les bassins de décantation.

La tranche conditionnelle n°4 (lot 1) concerne le retrait des canalisations eaux usées et eaux pluviales non amiantées dans les bâtiments Entrepôts.

La tranche conditionnelle n°5 (lot 2) concerne le désamiantage et l'évacuation des canalisations eaux usées et eaux pluviales dans les bâtiments Entrepôts.

Le lot 1 est composé des deux prestations supplémentaires (PSE) suivantes :

- PS1 : maçonnerie de moellois ;
- PS2 : fourniture et pose de garde-corps.

La commission des marchés réunie le 31 mars 2016 a émis un avis sur le choix des attributaires.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés de travaux selon le tableau ci-dessous :

N°	Intitulé	Attributaire	Montant € TTC TF	Montant € TTC TC 1	Montant € TTC TC 2	Montant € TTC TC 3	Montant € TTC TC 4	Montant € TTC TC 5	Montant € TTC Toutes tranches
1	Démolition déconstruction	CLENET PALARDY	303 152,16 <i>Y compris PSE</i>	47 162,99	3 021,48		530,40		353 867,03
2	Désamiantage	TECKNIK AMIANTE	23 357,64	20 721,60		8 620,80		2 740,80	55 440,84

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 8
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY

28

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE NIORT

(DEUX SEVRES)

Préfecture des Deux-Sèvres

19 AVR. 2016

**Travaux de
Déconstruction/ Démolition
de plusieurs bâtiments
Site « Port Boinot »**

Acte d'Engagement

Lot n ° 2 : Désamiantage

Date d'établissement du prix	le 1er mars 2016
Pouvoir Adjudicateur	Ville de Niort
représenté par	Le Maire de Niort
autorisé à signer le marché par délibération	du Conseil Municipal en date <i>04 avril 2016</i>
Comptable public assignataire des paiements	Trésorerie Principale Niort Sèvre, 40 rue des Près Faucher, 79000 NIORT
Personne chargée de fournir les renseignements prévus à l'article 109 du CMP	Le Directeur du Service
Personne chargée d'exécuter les dispositions prévues à l'article 116 du CMP, en cas de sous-traitance	Le Directeur Général des Services
Référence aux articles du CMP en application desquels le marché ou l'accord cadre est passé	Procédure adaptée, article 28 du CMP

ARTICLE PREMIER - CONTRACTANT

Je soussigné (nom et prénom) : Mr AYRAULT Stéphane

agissant en qualité de : Gérant

au nom et pour le compte de : TECKNIK Amiante

dénomination sociale

siège social : ZA rue du 8 mai
85450 Champagné les marais

n° identification (SIRET) : 537 554 222 00019

n° inscription au registre du commerce : 537554222 R.C.S LA ROCHE SUR YON

ou au répertoire des métiers
Code APE : 3900Z

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des pièces qui y sont mentionnées ;

- et après avoir fourni les documents, certificats, attestations ou déclarations demandés au règlement de la consultation en application des articles 44 et 45 du Code des Marchés Publics,

M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à assurer la prestation ci-après désignée.

L'offre ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée au règlement de la consultation.

ARTICLE 2 - OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet

**Travaux de Déconstruction/ Démolition de
plusieurs bâtiments – Site « Port Boinot »**

Lot n°2 : Désamiantage

ARTICLE 3 - MONTANT

Le montant du marché, tel qu'il résulte de la décomposition du prix global et forfaitaire, s'établit comme suit :

	Montant du marché en euros HT	TVA 20%	Montant du marché en euros TTC
TRANCHE FERME	19 464.70 €	3 892.94 €	23 357.64 €
TRANCHE CONDITIONNELLE N°3 (Désamiantage canalisations)	7 184.00 €	1 436.80 €	8 620.80 €
TRANCHE CONDITIONNELLE N°1 (Bâtiments Entrepôts)	17 268.00 €	3 453.60 €	20 721.60 €
TRANCHE CONDITIONNELLE N°5 (Désamiantage canalisations - Entrepôts)	2 284.00 €	456.80 €	2 740.80 €
Montant total du marché en euros	46 200.70 €	9240.14 €	55 440.84 €

Soit en lettres, en euros : Cinquante cinq mille quatre cent quarante euros et quatre vingt quatre centimes

Toute augmentation dans la masse des travaux fera l'objet d'un avenant conformément aux dispositions précisées au CCAP.

ARTICLE 4- DELAIS D'EXECUTION

Le délai global d'exécution des travaux de l'ensemble des lots et des tranches est de 17 mois, y compris la période de préparation de 4 semaines .

	T. Ferme	TC1	TC2	TC3	TC4	TC5
Durée en mois	12	5	1	1	1	1

La période de préparation débutera à compter de l'ordre de service en prescrivant le commencement.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de suspendre l'exécution des prestations par ordre de service. La reprise de l'exécution sera prescrite dans les mêmes formes.

ARTICLE 5- PAIEMENT

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert dans le cadre ci-après :

dans l'hypothèse d'un groupement, les co-traitants sont invités à préciser les coordonnées bancaires de chacun d'entre eux. A défaut, ils devront ouvrir un compte bancaire unique (commun ou celui du mandataire) et en reporter les coordonnées dans le cadre ci-après

BANQUE (dénomination et adresse): CIC VENDEE ENTREPRISES
INTITULE DU COMPTE : TECKNIK Amiante
DOMICILIATION : Code établissement : 30047 Code guichet : 14202 Numéro de compte : 00020081001 Clé Rib : 03
IBAN (International Bank Account Number) : FR76 3004 7142 0200 0200 8100 103
Code BIC (Bank Identification Code)-Code swift : CMCIFRPP

ARTICLE 6- AVANCE

Le titulaire

- refuse
- ne refuse pas

de percevoir l'avance prévue au CCAP.

L'avance n'est versée qu'**après présentation d'une garantie** dans les conditions précisées au CCAP.

Le montant de l'avance est calculé sur la part du marché qui ne fait pas l'objet de sous-traitance.

En cas de sous-traitance envisagée dans le cadre de l'exécution, il sera procédé au remboursement de l'avance à hauteur de l'avance prévue pour le sous-traitant que celui-ci refuse ou pas l'avance.

ARTICLE 7- ANNEXES RELATIVES A DES SOUS TRAITANTS

Les annexes n° à n° au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants et leurs conditions de paiement. Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement, demande qui est censée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous traitant et agrément des conditions de paiement.

ARTICLE 8 – CONTROLE DE L'EXISTENCE DE FAITS DE TRAVAIL DISSIMULE

Le candidat atteste par la signature du présent acte d'engagement l'exactitude des renseignements fournis conformément aux articles 44 et 46 du CMP, et s'engage à produire tous les 6 mois les pièces mentionnées aux articles D.8222-5 et D.8222-7 à D.8222-8 du Code du Travail, sous peine de résiliation du marché suivie ou non de la passation d'un autre marché ou de mise en régie à ses torts exclusifs

Par référence à la loi du 17 mai 2011, une pénalité pourra être infligée à l'opérateur économique qui ne s'acquiesce pas des formalités prévues aux articles L8221-3 à L8221-5 du code du travail. Cette pénalité est fixée

à 10 % du montant du marché dans la limite du montant des amendes encourues en application des articles L 8224-1, L8224-2 et L8224-5.

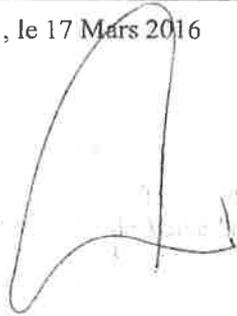
A défaut de correction des irrégularités constatées et après mise en demeure, la personne publique cocontractante du présent acte d'engagement prendra la décision soit d'appliquer ces pénalités, soit de rompre le contrat aux frais et risques du titulaire et sans indemnités.

En cas de résiliation du marché, le titulaire est informé que les excédents de dépenses résultant de la mise en régie ou de la passation d'un autre marché, seront prélevés sur les plus proches sommes qui peuvent lui être dues.

Fait à Champagné les marais , le 17 Mars 2016

Le titulaire

(cachet, signature)



Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

Fait à Niort ; le 19 AVR. 2016

Le Pouvoir Adjudicateur,



Pour le Maire de Niort
et par délégation
Le Directeur Général Adjoint


Christophe BARON

RELEVÉ IDENTITÉ BANCAIRE



Ouest

Relevé d'identité bancaire-IBAN

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)
This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc.....)

RIB Identifiant de compte national

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
30047	14202	00020081001	03

IBAN International Bank Account number:

FR76	3004	7142	0200	0200	8100	103
------	------	------	------	------	------	-----

TITULAIRE DU COMPTE
ACCOUNT OWNER

FR7630047142020002008100103
TECKNIK AMIANTE

ZONE ARTISANALE
RUE DU 8 MAI 1945

85450 CHAMPAGNE LES MARAIS

Cadre réservé au destinataire du relevé

Domiciliation
CIC VENDEE ENTREPRISES

Bank Identification Code (BIC)
CMCIFRPP

VILLE DE NIORT - Déconstruction/démolition de plusieurs bâtiments sur le site "Port Boinot" - 41
Boulevard Main - 79000 NIORT

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE
LOT n°1 - DEMOLITION / DECONSTRUCTION

Le présent document n'est pas un devis descriptif.
Il appartient à l'entreprise de se référer au CCTP pour la description de chaque article à renseigner impérativement.

	Un	Quantité	Prix unitaire	Montant HT						
Tranche Ferme : Extrémité ouest Bâtiment Ateliers, Extrémité sud maison patronale, Grande halle métallique "CNAR",										
Hangers, Conciergerie, bassins de décontamination					ADTF	CSB	CHAZE TP	SEJOURNE	CLENET FALARDY	AVENIR DECONSTRUCTION
TRAVAUX PREPARATOIRES										
1 - Préparation de chantier										
Démarches administratives : OICT, Arrêté municipal voirie	ers	1,00			150	400	250	1800	2170	490
Réfaction du PPSPS et du PIC	Un	1,00			150	400	80	400	1485	450
Constal d'huissier	Un	2,00			900	600	1600	1000	1846,4	910
Sous-total					1200	1400	1530	3200	5501,4	1890
2 - Installation de chantier										
CM/ure grilles type Héras	ml	100,00			550	1500	1100	500	385	1050
Fourniture et pose des pannesaux de chantier	en	2,00			900	1500	1200	1600	588,6	2820
Installation de chantier (bungalows, branchements, corsos...)	en	1,00			4000	9000	13500	12000	8898	2070
Aménagement repli des matériels, engins mécaniques	en	1,00			250	3000	4000	7000	990	6000
Mesures de sécurité, signalétique, protections collectives	en	1,00			500	500	150	900	110	150
Nettoyage supplémentaire	en	1,00			450	2000	500	1500	1485	845
Sous-total					6650	17500	20450	23500	12456,6	12935
3 - Travaux de nettoyage extérieur										
Ramassage des divers débris et encombrants	en	1,00			510	400		900	330	350
Arrachage arbustes divers autour des bâtiments	en	1,00			850	200		1200	418,88	350
Dépose des clôtures grillagées légères	ml	10,00			200	100		50	110	348
Dépose du portail métallique	en	1,00			150	150	1200	500	330	350
Dépose des barrières bois en pourtour des bassins de décontamination	en	1,00			250	200		900	418,88	590
Changement, tri des déchets et encombrants pour évacuation	en	1,00			300	500		1800	INCLUS	300
Evacuation des déchets triés, verts, gravats et encombrants	en	1,00			460	1200		1000	275	300
Sous-total					2720	2750	1200	6350	1882,76	2588
Total HT travaux préparatoires										
4 - Bâtiment Ateliers										
Sans Objet										
5 - Extrémité sud maison patronale										
Dépose de la couverture métallique compris solin et gouttière	m²	20,00			500	300	300	160	300	40
Sous-total										
6 - CNAR										
Débarras des encombrants, curage et tri des déchets	en	1,00			250	3000		375	82,5	10
Dépose des menuiseries intérieures	en	1,00			320	240		870	165	595
Dépose des éléments sanitaires et installations liées	en	1,00			250	950		180	82,5	595
Dépose des éléments électriques et liaires	en	1,00			800	3700		625	82,5	595
Dépose des systèmes de ventilation, climatisation	en	1,00			1000	5550		500	247,5	595
Dépose des plafonds, faux plafonds	en	1,00			2200	9250		1500	412,5	2590
Dépose des cloisons légères, doublages	en	1,00			520	1440	5800	1000	550	2590
Dépose des parkings, carrelage et revêtements de sol	en	1,00			680	1300		3750	357,5	240
Dépose du garde corps métallique (rampe extérieure PMR)	en	1,00			150	1050		500	137,5	380
Dépose des menuiseries extérieures et équipements liés										
ensembles vitrés	u	21			462	420		1050	577,5	210
Désenluminage	u	6			120	90		300	330	80
porte métallique	u	7			126	700		175	231	35
Dépose du complexe d'atmosphère sur toiture terrasse	m²	1850,00			3700	17982		5550	12210	3330
Gestion et élimination des déchets triés en filières agréées	en	1,00			4855	compris	150	12000	4392,09	2140
Sous-total					15433	45672	5750	28180	19858,09	13845
7 - Conciergerie										
Débarras des encombrants, curage et tri des déchets	en	1,00			250	500		75	33	175
Dépose des menuiseries intérieures	en	1,00			180	150		175	49,5	175
Dépose des éléments sanitaires et installations liées	en	1,00			100	35		36	77	175
Dépose des éléments électriques et liaires	en	1,00			150	400	371	125	49,5	175
Dépose des plafonds, faux plafonds	en	1,00			400	700		300	90,75	175
Dépose du plancher bois	en	1,00			350	500		750	187	345
Dépose des menuiseries extérieures et équipements liés	en	1,00			200	100		300	90,75	520
Gestion et élimination des déchets triés en filières agréées	en	1,00			1075	compris	160	1200	661,63	595
Sous-total					2705	2385	521	2861	1238,13	2335
8 - Hangers										
Débarras des encombrants, curage et tri des déchets	en	1,00			600	2000		187,5	77	175
Dépose des menuiseries intérieures	en	1,00			150	200		437,5	77	175
Dépose des éléments sanitaires et installations liées	en	1,00			100	450		90	49,5	175
Dépose des éléments électriques et liaires	en	1,00			200	1700		312,5	132	175
Dépose des systèmes de ventilation, climatisation	en	1,00			150	2550		250	49,5	175
Dépose des plafonds, faux plafonds	en	1,00			150	4250	630	750	49,5	345
Dépose des cloisons légères, doublages	en	1,00			200	1200		500	440	520
Dépose des menuiseries extérieures et équipements liés										
ensembles vitrés	u	15			330	300		750	412,5	150
Désenluminage	u	6			120	90		300	330	80

VILLE DE NIORT - Déconstruction/démolition de plusieurs bâtiments sur le site "Port Boinot" - 41
Boulevard Main - 79000 NIORT

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE
LOT n°1 - DEMOLITION / DECONSTRUCTION

Le présent document n'est pas un devis descriptif.
Il appartient à l'entreprise de se référer au CCTP pour la description de chaque article à renseigner impérativement.

	Un	Quantité	Prix unitaire	Montant HT							
porte métallique	u	7				126	700	175	231	35	
Dépose des 2 cuves	en	1				800	1500	1600	079	4080	
Gestion et élimination des déchets triés en filières agréées	en	1,00				950 compris	150	4800	5907,10	830	
Sous-total						3676	14940	780	10152,5	8734,19	6895
9 - Bassins de décantation											
Débarras des bassins, curages et tri des déchets	en	1,00				19000	5000	12500	2650	3613,26	5890
Gestion et élimination des déchets triés en filières agréées	en	1,00				4960 compris		10000	875	86250	1900
Sous-total						23960	5000	23500	3625	89863,28	7790
Total HT travaux de déconstruction											
Travaux de Démolition											
10 - Abattage mécanique et tri au sol											
Bâtiments Alcoïers	en	1,00				6561	2250	10495	4555	6102	5440
Extrémis au camion patrouille	en	1,00				887	500	3500	1362	2013,4	1410
Grande halle métallique CHARR	en	1,00				8375	11226	9350	16500	4581,94	12500
Hangars	en	1,00				6525	12000	4150	11070	3339,6	11500
Bassins de décantation	en	1,00				9600	14700	9450	8900	6548	20600
Sous-total						31893	40576	36445	42387	21874,94	51450
11 - Extraction des dalles, fondations, fosses, réseaux											
Dalles Bâtiments	m²	2 900,00				4698	33465	2900	11600	13460	11455
Fondations tout ouvrage confondu	era	1,00				3500	5800	5200	20300	2910	2850
Sous-total						8198	39265	8100	31900	16370	14305
12 - Evacuation des matériaux issus de la démolition											
Déchets Inertes, DI de classe 3	T	1 898,00				28470	17746,3	12621,7	13286	23045,19	20498,4
Déchets Non Dangereux, DND de classe 2	T	134,00				16750	18914,82	9380	16080	INCLUS	47000
Déchets Dangereux, DD de classe 1	T	1 047,00				82713	140884,32	98992	175896	2282,46	66000
Valorisation des déchets métalliques de démolition (charpente métallique, bardage et menuiseries extérieures)	T					-3500	-4000	-1620	-3300	-3000	-3500
Sous-total						124433	171545,44	119323,7	201962	22327,65	129998,4
Total HT travaux de démolition											
Travaux de VRD											
Bouchonnage des réseaux EU/EP	Un	5,00				500	500	400	750	301,5	725
Mise en place de regards béton, identification réseaux	Un	5,00				1250	1250	750	2500	1635	1750
Apport de matériaux sains pour remblai + Compèlage	en	1,00				6100	1300	400	1700	2842,6	7320
Essais à la plaque	Un	2,00				550	360	300	300	436	370
Finitions à assurer sur trottoir, domaine public	en	1,00				890	2000	500	950	218	3390
Total HT travaux de VRD						9290	5410	2350	22400	5313,1	13555
Travaux de Maçonnerie											
Consolidation ponctuelle du mur milieu	en	1,00				6089	3000	260	2000	928,5	200
Reprise des lés de mur en pierre existant / Poteaux (concrèterie)	en	1,00				6380	1530	7000	900	1008	1120
Reprise des lés de mur en pierre existant / Poteaux (bâtiment Ateliers)								1480	900	1309	935
Condensation d'ouverture	m²	50,00				2425	2000	7000	4000	2452,5	3875
Enduit ton gris sur perpains	m²	50,00				941	1500	5000	3000	1744	2490
Fourniture et pose clôture fixe dito CCTP sur 1,50m de hauteur	ml	30,00				1740	1350	900	1200	1144,5	1530
Total HT travaux de maçonnerie						17574	9380	21840	11900	8883,5	9950
Travaux de Tranchées et Réseaux											
Réalisation d'une tranchée technique électrique conformément aux prescriptions du CCTP	ml	50,00				1750	4000	1000	1000	1362,5	3625
Total HT travaux tranchées et réseaux											
Travaux de Finitions											
Remise en état du site, plateforme de propreté	en	1,00				800	37700	1100	2900	1650	1830
Remise des DOE	en	1,00				250	250	250	600	308	490
Total HT travaux finitions						1050	37850	1350	3500	1958	2320
Tranche Ferme :											
TOTAL HT											
Tranche Conditionnelle 1 : Réfection supplémentaire éventuelle											
Maçonnerie de moellons	m²	16,00				10280	4000	7200	1600	8322,4	6400
Fourniture et pose de couronnement en pierre de Lavoux de largeur 58 cm et 12 cm d'épaisseur avec une forme bombée	ml	35,00				9135	2730	10275	10500	8750	7175
Tranche Conditionnelle 2 : Réfection supplémentaire éventuelle											
Fourniture et pose garde-corps dito CCTP	ml	35,00				19250	16765	16750	5250	18121,25	15050
Total HT PSE						38465	23495	39225	17350	34893,65	28625
Tranche Conditionnelle 2 : Retrait des canalisations EU/EP et plaques fibre non armées											

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE
LOT n°1 - DEMOLITION / DECONSTRUCTION

Le présent document n'est pas un devis descriptif.
Il appartient à l'entreprise de se référer au CCTP pour la description de chaque article à renseigner impérativement.

	Un	Quantité	Prix unitaire	Montant HT						
Réseau EU/EP y compris fouilles mécaniques : Grande halle métallique CNAR	ml	160,00		2400	6400	5800	2400	1918,4		2256
Réseau EU/EP y compris fouilles mécaniques : Hangars	ml	50,00		750	2500	1750	750	599,5		705
Enlèvement plaques fibre non armées	en	1,00		1500	2000	40	500	0		10
Gestion et élimination des déchets triés en filières agréées	en	1,00		500	500	450	300	0		1190
Tranche Conditionnelle 2 :			TOTAL HT	5150	11400	7840	3850	2517,9		4161
Tranche Ferme (hors PSE) et Tranche Conditionnelle 2 :										
			TOTAL HT							
			T.V.A. 20 %							
			TOTAL TTC							
Tranche Conditionnelle 1 : Entrepôts										
TRAVAUX PREPARATOIRES										
1 - Préparation de chantier										
Démarches administratives : DICT, Arrêté municipal voirie	ens	1,00		150	200	80	1800	792		245
Rédaction du PPSPS et du PIC	Un	1,00		150	200	80	400	110		245
Constat d'hublot	Un	2,00		900	200	1600	1000	545		455
				1200	600	1760	3200	1447		945
2 - Installation de chantier										
Châssis grilles type Héras	ml	50,00		500	750	550	250	102,5		525
Fourniture et pose des panneaux de chantier (compris dans Manche Iscime)	P/m									
Installation de chantier (bungalows, branchements, câbles...)	en	1,00		500	1125	1500	3750	596,10		1910
Arrière et rapol des matériels, engins mécaniques	en	1,00		150	600	1500	3000	627		980
Mesures de sécurité, signalétique, protections collectives	en	1,00		150	200	80	900	109		150
Nettoyage, repiement	en	1,00		200	1000	150	1500	500		200
Sous-total				1000	2925	3230	9150	1832,10		3240
3 - Travaux de nettoyage extérieur										
Ramassage des divers débris et encombrants	en	1,00		500	200		700	550		50
Arrachage arbustes divers autour des bâtiments	en	1,00		250	200	800	1000	165		50
Chargement, tri des déchets et encombrants pour évacuation	en	1,00		300	300		900	0		50
Evacuation des déchets triés, verts, gravats et encombrants	en	1,00		850	770		500	163,5		50
Sous-total				1700	1470	800	3100	878,5		200
Total HT travaux préparatoires										
4 - Entrepôts										
Débarras des encombrants, curage et tri des déchets	en	1,00		350	1500		187,5	77		175
Dépose des menuiseries intérieures	en	1,00		250	200		437,5	137,5		175
Dépose des éléments sanitaires et installations liées	en	1,00		100	350		90	82,5		175
Dépose des éléments électrique et filaires	en	1,00		100	1300		312,5	82,5		175
Dépose des systèmes de ventilation, climatisation	en	1,00		150	1950		250	77		175
Dépose des plafonds, faux plafonds	en	1,00		400	3250		750	110		175
Dépose des cloisons légères, doublages	en	1,00		550	1440	1960	500	247,5		520
Dépose des parquets, carrelage et revêtements de sol	en	1,00		150	1200		750	192,5		175
Dépose des menuiseries extérieures et équipements liés										
Grilles métalliques	u	7		70	700		175	192,5		70
Ensembles vitrés	u	11		242	220		550	302,5		110
Porte de garage	u	1		18	100		200	33		10
Porte métallique	u	3		54	300		75	99		15
Gestion et élimination des déchets triés en filières agréées	en	1,00		1150	compris	150	4800	3260,31		715
Total HT travaux de déconstruction				3584	12510	2110	9077,5	4893,81		2665
5 - Abattage mécanique et tri au sol										
Entrepôts	en	1,00		3645	7800	4050	9000	3383		6760
Sous-total										
6 - Extraction des dalles, fondations, fosses, réseaux										
Dallages bâtiments	m²	600,00		972	6924	600	2400	3383		2130
Fondations tout ouvrage confondu	mls	1,00		500	1300	1500	4200	473		715
Sous-total				1472	8224	2100	6600	3856		2845
7 - Evacuation des matériaux issus de la démolition										
Déchets Inertes, DI de classe 3	T	336,00		6384	3141,6	2688	2352	5344,56		2419,2
Déchets Non Dangereux, DND de classe 2	T	71,00		8875	8962,33	4970	8520	INCLUS		600
Déchets Dangereux, DD de classe 1	T			16259	12103,93	7658	10872	5344,56		3010,2
Sous-total										
Total HT travaux de déconstruction										
Travaux de VRD										
Bouchonnage des réseaux EU/EP	Un	3,00		330	300	240	450	231		435
Mise en place de regardes béton, identification réseaux	Un	3,00		750	750	450	1500	900		1050

VILLE DE NIORT - Déconstruction/démolition de plusieurs bâtiments sur le site "Port Boinot" - 41
Boulevard Main - 79000 NIORT

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE
LOT n°1 - DEMOLITION / DECONSTRUCTION

Le présent document n'est pas un devis descriptif.
Il appartient à l'entreprise de se référer au CCTP pour la description de chaque article à renseigner impérativement.

	Un	Quantité	Prix unitaire	Montant HT						
Ajport de matériaux sains pour remblai + Compèclage	en	1,00			800	800	400	4100	2200	1470
Essais à la plaque	Un	2,00			550	360	300	300	1177,2	370
Finitions à assurer sur trottoir, domaine public	en	1,00			500	1500	500	1700	76,3	3390
Total HT travaux de démolition					2900	3710	1880	8060	4674,6	6715
Travaux de Maçonnerie										
Reprise des lés de mur en pierre existant / Poteaux	en	1,00			10170	1020	980	2400	1308	1120
Maçonnerie en moellons devant mur en perpains pour condamnation de l'ancien portail le long du trottoir	m²	5,00			2880	1400	450	500	2507	850
Condamnation d'ouverture	m²	85,00			3380	2600	9100	6200	3188,25	4777,5
Enduit lén gris sur perpains	m²	85,00			1223,3	1850	6500	3800	2267,2	3237
Maçonnerie de moellons	m³	5,00			2680	1400	450	500	2507	2000
Total HT travaux de maçonnerie					20533,3	8370	17480	12600	11777,45	11984,5
Finitions										
Ravaud en état du site, plateforme de propreté	en	1,00			500	8450	1100	800	825	915
Ravaud des DOE	en	1,00			250	100	250	800	198	245
Total HT travaux finitions					750	8550	1350	1200	1023	1160
Tranche Conditionnelle 1 :	TOTAL HT									
Tranche Conditionnelle 4 : Réseaux des canalisations EU/EP non enterrées										
Réseau EU/EP y compris fouilles mécaniques	ml	20,00			300		700	300	242	542
Quotient et élimination des déchets ultimes en filières agréées	en	1,00			200		450	300	200	240
Tranche Conditionnelle 4 :	TOTAL HT									
					500	0	1150	600	442	782
Tranche conditionnelle 1 et Tranche Conditionnelle 4 :										
			TOTAL HT							
			T.V.A. 20 %							
			TOTAL TTC							

Fait à _____, le _____
Le titulaire
(Nom, Prénom)

38.

REPUBLIQUE FRANÇAISE



VILLE DE NIORT

(DEUX SEVRES)

**Travaux de
Déconstruction/ Démolition
de plusieurs bâtiments
Site « Port Boinot »**

Acte d'Engagement

Préfecture des Deux-Sèvres

19 AVR. 2016

Lot n°1 : Déconstruction - démolition

Date d'établissement du prix	le 1er mars 2016
Pouvoir Adjudicateur	Ville de Niort
représenté par	Le Maire de Niort
autorisé à signer le marché par délibération	du Conseil Municipal en date 04 avril 2016
Comptable public assignataire des paiements	Trésorerie Principale Niort Sèvre, 40 rue des Près Faucher, 79000 NIORT
Personne chargée de fournir les renseignements prévus à l'article 109 du CMP	Le Directeur du Service
Personne chargée d'exécuter les dispositions prévues à l'article 116 du CMP, en cas de sous-traitance	Le Directeur Général des Services
Référence aux articles du CMP en application desquels le marché ou l'accord cadre est passé	Procédure adaptée, article 28 du CMP

ARTICLE PREMIER - CONTRACTANT

Je soussigné (nom et prénom) : **COUILLEAU Cédric**

agissant en qualité de : **Directeur d'Agence**

au nom et pour le compte de :

dénomination sociale **CHARIER CLENET PALARDY – ZA Rue du 8 mai – 85450
CHAMPAGNE LES MARAIS**

siège social **CHARIER TP – 87 -89 Rue Louis Pasteur – 44550 MONTOIR DE BRETAGNE**

n° identification (SIRET) **343 691 374 00239**

n° inscription au registre du commerce **RCS LA ROCHE SUR YON 343 691 374**

ou au répertoire des métiers
Code APE **4312B**

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des pièces qui y sont mentionnées ;

- et après avoir fourni les documents, certificats, attestations ou déclarations demandés au règlement de la consultation en application des articles 44 et 45 du Code des Marchés Publics,

M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à assurer la prestation ci-après désignée.

L'offre ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée au règlement de la consultation.

ARTICLE 2 - OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet

**Travaux de Déconstruction/ Démolition de
plusieurs bâtiments - Site « Port Boinot »**

Lot n°1 : Déconstruction - démolition

ARTICLE 3 - MONTANT

Le montant du marché, tel qu'il résulte de la décomposition du prix global et forfaitaire, s'établit comme suit :

SOLUTIONS DE BASE	Montant du marché en euros HT
TRANCHE FERME	217 733.15 €
TRANCHE CONDITIONNELLE N°2 <i>(canalisations non amiantées)</i>	2 517.90 €
TRANCHE CONDITIONNELLE N°1 <i>(bâtiments Entrepôts)</i>	39 302.49 €
TRANCHE CONDITIONNELLE N°4 <i>(canalisations non amiantées - Entrepôts)</i>	442.00 €
Montant total du marché en euros HT	259 995.54 €
TVA 20 %	51 999.11 €
Montant total du marché en euros TTC	311 994.65 €

Soit en lettres, en euros : Trois cent onze mille neuf cent quatre vingt quatorze euros et soixante cinq centimes.....

Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE)	Montant du marché en euros HT
Tranche Ferme - PSE n°1 Maçonnerie de moellons	16 772.40 €
Tranche Ferme - PSE n°2 Fourniture et pose de garde-corps	18 121.25 €

Toute augmentation dans la masse des travaux fera l'objet d'un avenant conformément aux dispositions précisées au CCAP.

02

ARTICLE 4- CLAUSE SOCIALE D'INSERTION

Le candidat déclare avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) relatif à la clause sociale d'insertion et s'engage à réserver dans le cadre de l'exécution du marché le nombre d'heures inscrit ci-après :

	HEURES de main d'œuvre réalisées par le public tel que défini à l'article du CCAP relatif à l'insertion par l'activité économique.
TRANCHE FERME350 heures
TRANCHE CONDITIONNELLE N°1 <i>(bâtiments Entrepôts)</i>35 heures.....

Attention : l'entreprise mentionnera obligatoirement ici un nombre d'heures égal ou supérieur au nombre d'heures imposé pour son marché au CCAP.

A défaut l'offre sera rejetée, **comme irrégulière**.

ARTICLE 5- DELAIS D'EXECUTION

Le délai global d'exécution des travaux de l'ensemble des lots et des tranches est de 17 mois, y compris la période de préparation de 4 semaines .

	T. Ferme	TC1	TC2	TC3	TC4	TC5
Durée en mois	12	5	1	1	1	1

La période de préparation débutera à compter de l'ordre de service en prescrivant le commencement.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de suspendre l'exécution des prestations par ordre de service. La reprise de l'exécution sera prescrite dans les mêmes formes.

ARTICLE 6- PAIEMENT

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert dans le cadre ci-après :

dans l'hypothèse d'un groupement, les co-traitants sont invités à préciser les coordonnées bancaires de chacun d'entre eux. A défaut, ils devront ouvrir un compte bancaire unique (commun ou celui du mandataire) et en reporter les coordonnées dans le cadre ci-après :

BANQUE (dénomination et adresse): CREDIT AGRICOLE VENDEE
INTITULE DU COMPTE : CHARIER TP AGENCE CLENET PALARDY
DOMICILIATION : Code établissement : 14706 Code guichet : 00131 Numéro de compte : 606910000001 Clé Rib : 45
IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1470 6001 3160 6910 0000 145

ARTICLE 7 - AVANCE

Le titulaire

- refuse
- ne refuse pas

de percevoir l'avance prévue au CCAP.

L'avance n'est versée qu'après présentation d'une garantie dans les conditions précisées au CCAP.

Le montant de l'avance est calculé sur la part du marché qui ne fait pas l'objet de sous-traitance.

En cas de sous-traitance envisagée dans le cadre de l'exécution, il sera procédé au remboursement de l'avance à hauteur de l'avance prévue pour le sous-traitant que celui-ci refuse ou pas l'avance.

ARTICLE 8- ANNEXES RELATIVES A DES SOUS TRAITANTS

L'Annexe DC4 (joint au dossier administratif) au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants et leurs conditions de paiement. Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement, demande qui est censée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous traitant et agrément des conditions de paiement.

ARTICLE 9 – CONTROLE DE L'EXISTENCE DE FAITS DE TRAVAIL DISSIMULE

Le candidat atteste par la signature du présent acte d'engagement l'exactitude des renseignements fournis conformément aux articles 44 et 46 du CMP, et s'engage à produire tous les 6 mois les pièces mentionnées aux articles D.8222-5 et D.8222-7 à D.8222-8 du Code du Travail, sous peine de résiliation du marché suivie ou non de la passation d'un autre marché ou de mise en régie à ses torts exclusifs

Par référence à la loi du 17 mai 2011, une pénalité pourra être infligée à l'opérateur économique qui ne s'acquitte pas des formalités prévues aux articles L8221-3 à L8221-5 du code du travail. Cette pénalité est fixée à 10 % du montant du marché dans la limite du montant des amendes encourues en application des articles L 8224-1, L8224-2 et L8224-5.

A défaut de correction des irrégularités constatées et après mise en demeure, la personne publique cocontractante du présent acte d'engagement prendra la décision soit d'appliquer ces pénalités, soit de rompre le contrat aux frais et risques du titulaire et sans indemnités.

En cas de résiliation du marché, le titulaire est informé que les excédents de dépenses résultant de la mise en régie ou de la passation d'un autre marché, seront prélevés sur les plus proches sommes qui peuvent lui être dues.

Fait à CHAMPAGNE LES MARAIS, le 09 MARS 2016

Le titulaire

(cachet, signature)

CLENET-PALARDY Une Agence de Charter TP
ZA Rue du 08 mai
85450 CHAMPAGNE LES MARAIS
Tel : 02.51.56.63.98
Site : 343.691.374.00217

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

SOLUTION DE BASE		311 994,65 e
€	PSE 1 (lot 1)	20 126,88 e
€	PSE 2 (lot 1)	21 745,50 e
MONTANT TOTAL DU MARCHÉ		353 867,03 e

Fait à Niort ; le19 AVR. 2016

Le Pouvoir Adjudicateur,



Pour le Maire de Niort
et par délégation
Le Directeur Général Adjoint

Christophe BARON

ANNEXE N° A L'ACTE D'ENGAGEMENT - EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

(Établir autant d'exemplaires que de sous traitants)

(VOIR DC4 JOINTE DANS LE DOSSIER ADMINISTRATIF)

**DEMANDE D'ACCEPTATION D'UN SOUS-TRAITANT
ET DES CONDITIONS DE PAIEMENT**

Collectivité contractante : **VILLE DE NIORT** - 1 place Martin Bastard - CS58755 - 79027 NIORT CEDEX

Comptable public assignataire des paiements : **TRESORERIE PRINCIPALE NIORT SEVRE-** 40 rue des Près Faucher-79000 NIORT

Objet du marché :

Titulaire :

Nature des prestations sous-traitées :

Montant maximum des prestations sous-traitées à verser par paiement direct au sous-traitant : ..

- Taux de la TVA ou indiquer « autoliquidation » (la TVA est due par le titulaire):%
- Montant maximum HT :€
- Montant maximum TTC :€

Sous-traitant :

Dénomination :

n° RCS ou Répertoire des Métiers :

Adresse :

Conditions de paiement :

- Avance (applicable si le montant des prestations, sous traitées est supérieur à 50 000 € HT et la durée d'exécution supérieure à deux mois) :

Le sous-traitant :

- demande à bénéficier de l'avance
- ne demande pas à bénéficier de l'avance

➤ Autres conditions de paiements (si différent du marché) :

➤ Variation des prix (si différent du marché) :

6

➤ Paiement direct, compte à créditer :

BANQUE (dénomination et adresse):
INTITULE DU COMPTE :
DOMICILIATION : Code établissement : Code guichet : Numéro de compte : Clé Rib :
IBAN (International Bank Account Number) : FR.....
Code BIC (Bank Identification Code)-Code swift :

A : Le : <u>Le Titulaire :</u>	A : Le : <u>Le représentant légal du maître d'ouvrage :</u>
--	---

Le sous-traitant certifié :

- ↳ qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.
- ↳ ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne.

A :
Le :
Le Sous-traitant :

Pièces à joindre :

- Capacités professionnelles et financières du sous-traitant

cl



**CREDIT AGRICOLE
ATLANTIQUE VENDEE**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	14706	00131	60691000001 45
IBAN ETRANGER	FR76 1470 6001 3160 6910 0000 145	BIC	AGRIFRPP847

Domiciliation

Nom et adresse du titulaire

GDES ENTREPRISES (00015)
Tél : 0240305630

CHARIER TP
AGENCE CLENET PALARDY 2
87 89 RUE LOUIS PASTEUR
44550 MONTOIR DE BRETAGNE

FILVERT :
09 693 693 10 *

INTERNET :
www.ca-atlantique-vendee.fr *

INTERNET MOBILE :
m.ca-atlantique-vendee.fr *

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutual Atlantique Vendée Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit

Siège social, Route de Paris,

44840 Nantes Cedex 8 - 440 242 489 RCS Nantes - Code APE 8419Z

Société de courtage d'assurances, immatriculée auprès du Registre des Intermédiaires en Assurances ORIAS, sous le n° 07 023 954 - N° TVA FR 57 440 242 489

Téléphone 09 693 693 00 - Télécopie : 02 40 30 55 77

* Frais de communication facturés par votre opérateur télécom

Intermuni Agence

VILLE DE NIORT - Déconstruction/démolition de plusieurs bâtiments sur l'ancienne friche industrielle
Boinot - 41 Boulevard Main - 79000 NIORT

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE
LOT n°2 - DESAMIANTAGE

Le présent document n'est pas un devis descriptif.

Il appartient à l'entreprise de se référer au CCTP pour la description de chaque article à renseigner impérativement

Selon les diagnostics amiante avant démolition n°15-11-249, n°15-11-242, n°15-11-243	Un	Quantité	Prix unitaire	Montant HT
Désamiantage global				
Tranche Ferme				
Préparation				
Rédaction d'un PPSPS	u	1,00	Compris dans PDR	
Etablissement d'un plan de retrait spécifique amiante	u	1,00	800,00	800,00
Installation de chantier spécifique amiante	ens	1,00	1 620,00	1 620,00
Préparation des zones travaux par bâtiment et par poste	u	2,00	250,00	500,00
Travaux de dépose				
Dépose des faux-plafonds shedisol contaminés - 312,00 m2	m²	312,00	5,60	1 747,20
Dépose de tôles ondulées en toiture	m²	510,00	8,65	4 411,50
Travaux annexes				
Analyses des mesures (selon processus)	u	12,00	396,00	4 752,00
Repliement des installations, confinement, nettoyage	ens	1,00	500,00	500,00
Gestion des déchets amiantés vers centre agréé comprenant :				
Stockage des éléments déposés et filmés	T			
Chargement et Transport vers ISDD ou ISDD (ex classe I)	T	1,00	720,00	720,00
Chargement et Transport vers ISDND (ex classe II)	T	1,00	720,00	720,00
Elimination et Traitement des déchets DD	T	4,50	408,00	1 836,00
Elimination et Traitement des déchets DND	T	12,00	134,00	1 608,00
DOE : Reportage photos, BSDA, Plans, Cerfa ...	u	1,00	250,00	250,00
Tranche ferme				19 464,70
Tranche Conditionnelle 3 : Désamiantage et évacuation des canalisations EU/EP et plaques fibro-ciment dans bassins de décantation.				
Ré-installation de chantier spécifique amiante (confinement, préparation...	en	1,00	500,00	500,00
Travaux de dépose				
Dépose de canalisations EU enterrées y compris fouilles mécaniques : CNAR	ml	160,00	25,00	4 000,00
Dépose de canalisations EU enterrées y compris fouilles mécaniques : Hangars	ml	50,00	25,00	1 250,00
Ramassage de tôles ondulées en vrac dans les bassins	en	1,00	400,00	400,00
Analyses des mesures (selon processus)	u		182,00	182,00
Repliement des installations, confinement	en	1,00		
Evacuation des déchets amiantés vers centre agréé	T	2,00	426,00	852,00
Tranche Conditionnelle 3				7 184,00
Tranche Ferme et Tranche Conditionnelle 3				
Tranche Ferme et Tranche Conditionnelle 3 :				TOTAL HT 26 648,70
				T.V.A. 20 % 5 329,74
				TOTAL TTC 31 978,44

Selon les diagnostics amiante avant démolition n°15-11-241, n°15-11-248				
Désamiantage global				
Tranche Conditionnelle 1				
<u>Préparation</u>				
Rédaction d'un PPSPS	u	1,00	Compris dans PDR	
Etablissement d'un plan de retrait spécifique amiante	u	1,00	800,00	800,00
Installation de chantier spécifique amiante	ens	1,00	1 620,00	1 620,00
Préparation des zones travaux par bâtiment et par poste	u	2,00	150,00	300,00
<u>Travaux de dépose</u>				
Dépose de tôles ondulées en toiture	m²	200,00	8,65	1 730,00
Dépose des ardoises en toiture	m2	180,00	25,50	4 590,00
<u>Travaux annexes</u>				
Analyses des mesures (selon processus)	u	11,00	396,00	4 356,00
Repliement des installations, confinement, nettoyage	ens	1,00	500,00	500,00
Gestion des déchets amiantés vers centre agréé comprenant :	T	9,00		
Stockage des éléments déposés et filmés	T			
Chargement et Transport vers ISDD ou inertage (ex classe I)	T	1,00	756,00	756,00
Chargement et Transport vers ISDND (ex classe II)	T	1,00	756,00	756,00
Elimination et Traitement des déchets DD	T	0,50	408,00	204,00
Elimination et Traitement des déchets DND	T	9,00	134,00	1 206,00
DOE : Reportage photos, BSDA, Plans, Cerfa ...	u	1,00	450,00	450,00
Tranche conditionnelle 1				17 268,00
Tranche Conditionnelle 5 : Désamiantage et évacuation des canalisations EU/EP				
Ré-installation de chantier spécifique amiante (confinement, préparation...	en	1,00	500,00	500,00
<u>Travaux de dépose</u>				
Dépose de canalisations EU enterrées y compris fouilles mécaniques	ml	20,00	25,00	500,00
Analyses des mesures (selon processus)	u	1,00	182,00	182,00
Repliement des installations, confinement	en	1,00	250,00	250,00
Evacuation des déchets amiantés vers centre agréé	T	2,00	426,00	852,00
Tranche Conditionnelle 5				2 284,00

Tranche conditionnelle 1 et Tranche Conditionnelle 5 :

TOTAL HT	19 552,00
T.V.A. 20 %	3 910,40
TOTAL TTC	23 462,40

Fait à Champagné les marais, le 17 Mars 2016

Le titulaire

(cachet, signature)

SAPL TECHNIK AMIANTE
 ZA - Rue du 8 mai 1945
 85450 CHAMPAGNE LES MARAIS
 TEL 02 51 38 60 15 02 51 38 60 15